

## Le projet éolien de Pradelles avance

Porté par la société EDF Renouvelables, le projet prévoit l'implantation de **4 éoliennes dans le secteur de la Chabassole, sur des terrains communaux** en extension du parc éolien de la Montagne ardéchoise.

Ce projet éolien est le fruit de plus de 4 ans d'études environnementales, paysagères et techniques menées avec l'appui d'experts indépendants locaux et d'échanges avec de nombreux acteurs du territoire.

L'enquête publique du projet aura lieu prochainement, son organisation est en cours par la préfecture de la Haute-Loire.

## Zoom sur la démarche d'information et de dialogue

**Depuis l'origine du projet, une démarche d'information et de dialogue a été menée** à l'initiative d'EDF Renouvelables et de la mairie de Pradelles, auprès des institutions locales et des citoyens.

**L'objectif ?** Informer régulièrement sur l'avancement du projet, répondre aux questions, recueillir les remarques et enrichir le projet avant sa finalisation et le dépôt de la demande d'autorisation.

## Les mesures d'accompagnement du projet

Dans le cadre de l'étude d'impact du projet sur son environnement, de nombreuses mesures sont prévues pour éviter, réduire ou compenser les éventuels impacts du projet : paysage, acoustique, biodiversité... Ces mesures sont requises par la réglementation pour assurer la qualité de ce type de projet d'aménagement.

**Le maître d'ouvrage peut, en complément et de manière volontaire, proposer d'autres mesures visant à améliorer encore davantage l'insertion du projet sur le territoire.**

**La participation des habitants et des élus aux temps d'échange a permis de prévoir des aménagements** qui auront vocation à valoriser le patrimoine forestier, naturel et bâti de Pradelles.

Imaginé avec le concours des habitants à l'occasion d'un atelier de travail à l'automne 2021, ces aménagements sont :

- Création d'une « Maison de la Forêt », espace de pédagogie et d'éducation à la forêt ;
- Réutilisation au maximum sur place du bois prélevé pour l'implantation du parc ;
- Aménagement d'un point de vue sur le village depuis le Rocher d'Ardennes ;
- Rebalisage et entretien des sentiers forestiers existants ;
- Rebalisage du « Chemin de l'Eau » et création d'une boucle depuis la Chabassole jusqu'aux différentes fontaines de Pradelles.

Un **financement participatif** sera par ailleurs mis en place à destinations des habitants du territoire, conformément aux engagements d'EDF Renouvelables au lancement du projet.

## La préparation des mesures d'accompagnement

En lien avec les engagements pris à l'occasion de la définition de ces mesures, EDF Renouvelables a organisé le 15 avril 2024 un premier comité de préparation des mesures d'accompagnement.

**L'objectif ?** Préparer la réalisation concrète de ces mesures, de manière à ce qu'elles soient prêtes à être mises en œuvre dès que le projet entrera en phase de construction (dans le cas où le projet serait autorisé).

Ce comité a permis de réfléchir avec les habitants volontaires et certains élus aux différentes mesures et à leur contenu, à partir d'un travail sur plan. Voici l'état des réflexions suite à ce comité :

### Création d'une « Maison de la Forêt »

Ce lieu devrait être implanté à proximité de la Grande Allée, un peu en retrait par rapport à la RN 102 pour préserver la propreté des lieux. Des panneaux pédagogiques y seront mis en place pour informer et sensibiliser les passants à plusieurs sujets : la biodiversité, le projet éolien, le bourg de Pradelles, les sentiers forestiers, le chemin de l'eau...

**L'objectif est que ce lieu soit un point d'information.**

### Aménagement d'un point de vue sur le village depuis le Rocher d'Ardennes

Le Rocher d'Ardenne offre un point de vue intéressant sur le bourg de Pradelles, qu'il serait pertinent de mettre en valeur. Aussi des tables d'orientation seront prévues pour interpréter le paysage, à 360° : le bourg de Pradelles et ses monuments emblématiques, la forêt de la Chabassole et le parc éolien, la vallée de Naussac... Un angle historique pourra être amené avec l'utilisation de gravures anciennes notamment.

### Rebalisage et entretien des sentiers forestiers existants

La Chabassole offre plusieurs possibilités de parcours, sur des sentiers existants mais non-entretenus ou simplement non-balisés. Des chemins intéressants ont été identifiés sur plan avec les participants. Des secteurs d'intérêt ont également été soulignés, permettant d'apporter d'autres dimensions aux promenades : notamment l'ancienne carrière de pouzzolane au Nord de la forêt, qui apporte des clés de compréhension de l'histoire géologique du secteur, ou au Sud de la Chabassole le Rocher de l'Enclume.

Il est prévu de réfléchir à plusieurs boucles de différentes longueurs et difficultés depuis et vers le bourg de Pradelles. Des discussions auront également lieu avec l'ONF afin de connaître les pistes pouvant être utilisées pour le passage du public.

### Rebalisage du « Chemin de l'Eau » et création d'une boucle depuis la Chabassole jusqu'aux différentes fontaines de Pradelles

L'objectif de ce « Chemin de l'eau » serait de sensibiliser à la ressource en eau du territoire, en retraçant son parcours depuis les pourtours de la Chabassole jusqu'au bourg de Pradelles. La boucle irait donc de la Chabassole jusqu'au bourg, en passant par les différentes fontaines du bourg (12 au total), et si possible le lavoir de Chenelette. Une vision historique et géologique sera recherchée pour mettre en valeur ce tracé.

Ici aussi, il est prévu de réfléchir à deux boucles de difficultés différentes.

**Un second comité de préparation des mesures d'accompagnement sera organisé de manière à approfondir les réflexions déjà amorcées. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s lorsqu'une date aura pu être retenue !**